



Saint-Cloud, le 28 juin 2021

Lycée Alexandre DUMAS
112, Bd de la République
92210 SAINT CLOUD
01 49 11 38 38
Site internet : www.lyc-dumas-st-cloud.ac-versailles.fr
Courriel : ce.0920801W@ac-versailles.fr

Affaire suivie par : Secrétariat de scolarité

RENTREE 2021
Inscriptions en classe de seconde
A l'attention des futurs parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Si votre enfant est affecté au lycée Alexandre-Dumas de Saint-Cloud en classe de seconde générale et technologique, voici quelques indications. **L'inscription se déroule en deux temps à partir du mercredi 30 juin 2021 :**

➡ Première phase : TELEINSCRIPTION DU MERCREDI 30 JUIN AU LUNDI 05 JUILLET 12H

Vous devez **impérativement** vous connecter à l'adresse suivante <https://educonnect.education.gouv.fr/> avec l'identifiant et le mot de passe fournis par le collège d'origine de l'académie de Versailles pour obtenir le résultat de l'affectation et ainsi confirmer l'inscription de votre enfant au lycée Alexandre-Dumas.

Après confirmation, vous complèterez et imprimerez la fiche inscription en seconde. Vous téléchargerez le calendrier de rentrée, le document concernant la caisse de solidarité et la MDL et l'information « Le Lycée de A à Z ».

*Pour les élèves des collèges Verhaeren, Gounod, Yves du Manoir, La Fontaine du Roy et Bergson, le dossier de demi-pension sera remis à partir du **28 juin** par leur établissement d'origine. Pour les autres établissements, le lycée se chargera des envois postaux.*

➡ Deuxième phase : Dépôt du dossier dans une enveloppe au lycée à partir du mercredi 30 juin jusqu'au 5 juillet entre 9h et 17h (une caisse sera mise à votre disposition à l'entrée du lycée)

- La fiche d'inscription (à télécharger, à compléter et imprimer)
- La fiche de validation de la télé-inscription (à télécharger et à imprimer)
- La photocopie des 3 bulletins 2020/2021 (uniquement pour les élèves qui ne dépendent pas des collèges ci-dessus)
- Copie PAP ou PAI (dans une enveloppe)
- Caisse de solidarité : chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée A-Dumas - Contribution volontaire d'un minimum de 5€ et/ou Maison des lycéens : chèque à l'ordre de la MDL - Contribution volontaire d'un minimum de 5€

à noter!

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 à 8h30

Pour toute difficulté ou renseignement complémentaire, il vous est demandé de nous adresser un courriel à l'adresse suivante : secretariatelevesdumas@ac-versailles.fr

Dans l'attente de vous accueillir prochainement au lycée, je vous souhaite une bonne inscription en ligne.

Frédéric LENFANTIN, Proviseur



Lycée Alexandre Dumas
112, boulevard de la République
92210 SAINT- CLOUD
☎ Rne: 0920801W
☎ Tel : 01 49 11 38 38
✉ Mel : 0920801W@ac-versailles.fr

SECONDE

FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021/2022

1- Identité de l'élève

NOM : PRENOM : SEXE : F M
 Date de naissance : Lieu de naissance Département I _ I _ I
 Pays : Nationalité : Française Autre Précisez :
 ☎ Mobile :/...../...../...../..... Courriel :
 Régime : Demi-pensionnaire Externe

2 – Scolarité année précédente 2020/2021

Nom de l'établissement : Code RNE :
 Ville : Département : I _ I _ I Pays :
 Classe fréquentée en 2020/2021 : Boursier : Oui Non

3 – Scolarité rentrée 2021/2022

■ **Langues vivantes** *Les notions de LV1 et LV2 disparaissent au lycée*

ANGLAIS / ALLEMAND ANGLAIS / ESPAGNOL ANGLAIS / ITALIEN

Autre :(CNED)

Section européenne / Internationale : Affectation par DSDEN

Allemand Anglais Espagnol Portugais

■ **Enseignement général optionnel au choix** : 1 enseignement maximum

- Langues et cultures de l'antiquité : Grec débutant
- Langues et cultures de l'antiquité : Latin (enseignement déjà suivi au collège)
- LV3 Chinois (**Affectation par DSDEN**)
- LV3 Italien (capacité contrainte 35 max.)

Je m'engage à suivre toute l'année les cours des options auxquelles je me suis inscrit(e)

4 – Responsable légal n°1

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

1 : Père
2 : Mère

3 : Tuteur
4 : Autre membre de la famille

5 : Autre cas
6 : L'élève lui-même

Adresse :

Code Postal : | | | | | | Commune :

☎ Domicile :/...../...../...../..... ☎ Mobile :/...../...../...../..... ☎ Travail :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

Profession :

5 – Autre responsable légal

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

1 : Père
2 : Mère

3 : Tuteur
4 : Autre membre de la famille

5 : Autre cas
6 : L'élève lui-même

Adresse :

Code Postal : | | | | | | Commune :

☎ Domicile :/...../...../...../..... ☎ Mobile :/...../...../...../..... ☎ Travail :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

Profession :

Je m'engage à suivre toute l'année les cours des options auxquelles je me suis inscrit(e)

RENTREE DES ELEVES DE SECONDE : Jeudi 2 septembre à 8h30

ACCUEIL DE RENTREE DES PARENTS D'ELEVES PAR LA DIRECTION

Mardi 14 septembre 2021 à 18h30 pour les secondes paires

Jeudi 14 septembre 2021 à 19h45 pour les secondes impaires

REUNION PARENTS/PROFESSEURS : Jeudi 23 septembre 2021 à 18h00

Date et signature de l'élève :

Signature des responsables :

A DEPOSER IMPERATIVEMENT :

Du mercredi 30/06 au lundi 5 juillet 2021

Au lycée Alexandre Dumas



Lycée Alexandre Dumas
112, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD
☎ Rne: 0920801W
☎ Tel : 01 49 11 38 38
✉ Mel : 0920801w@ac-versailles.fr

CAISSE DE SOLIDARITE

Le jour de l'inscription, les élèves pourront apporter un chèque de participation volontaire à la caisse de Solidarité* (libellé à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Alexandre-Dumas). Le montant de ce chèque reste à votre discrétion, néanmoins un montant minimum de 5 euros serait apprécié.

Je vous remercie par avance pour les élèves qui pourront ainsi être aidés.

*L'objectif assigné à la caisse de Solidarité est de pouvoir aider les familles en difficulté, plus nombreuses qu'on ne l'imagine.

Elle permet en priorité d'assurer le repas du midi à certains de nos élèves. Elle permet aussi d'aider certains élèves dont les familles peinent à financer les coûts engendrés par la scolarité.

Le Proviseur
Frédéric LENFANTIN



Lycée Alexandre Dumas
112, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD
☎ Rne: 0920801W
☎ Tel : 01 49 11 38 38
✉ Mel : 0920801w@ac-versailles.fr

MAISON DES LYCEENS

Le jour de l'inscription, les élèves pourront apporter un chèque de participation volontaire à la MDL* (libellé à l'ordre de la MDL du lycée Alexandre-Dumas). Le montant de ce chèque reste à votre discrétion, néanmoins un montant minimum de 5 euros serait apprécié.

*L'objectif assigné de la MDL est de contribuer à l'amélioration et à l'enrichissement de la vie lycéenne : aménagement du foyer, animation des clubs, actions en faveur des élèves (yearbook, collectes)

Le Proviseur
Frédéric LENFANTIN

Le Lycée Alexandre Dumas de A à Z... ou presque !

Absences des élèves : Toute absence doit être justifiée par les familles, les élèves présentent leur carnet de correspondance à la vie scolaire dès leur retour au lycée. Il est indispensable pour les familles de prévenir le lycée de l'absence de l'élève.

Adresse postale du lycée : Lycée Alexandre Dumas 112 bd de la République 92210 SAINT-CLOUD

Adresses électroniques : le lycée communiquera avec vous sur votre boîte académique. Merci de l'activer, le cas échéant, et de la consulter régulièrement.

Arrêt de travail : à adresser dans les 48h à Mme DA COSTA. Le volet sur lequel figure le motif de l'arrêt de travail n'est pas à joindre.

Association Sportive : Elle propose des activités sportives variées, encadrées par les professeurs d'EPS du lycée. Il est possible à tous les personnels de l'établissement d'y adhérer. Renseignements et inscriptions auprès des professeurs d'EPS.

Demande d'autorisation d'absence : à adresser 48h à l'avance à Mme DA COSTA, avec une proposition de remplacement des heures si la demande l'exige.

Courriel du lycée : ce.0920801w@ac-versailles.fr

CDI : le lycée dispose d'un CDI. Ouvert du lundi au vendredi, il est équipé en matériel informatique. Les élèves peuvent y faire des recherches, lire, emprunter des ouvrages et consulter la presse.

Certificats de scolarité : ils seront délivrés à tous les élèves du lycée à la fin du mois de septembre, et envoyés directement par courriel aux familles.

Clés : les agents d'accueil vous remettront les clés nécessaires.

Mousquetaire clodoaldien : feuille interne d'information sur la vie du lycée, diffusée par courriel tous les 15 jours.

Demandes de déplacement de cours : à adresser au secrétariat de Mme BOURGEOIS 48 heures à l'avance, sauf cas particulier. Les élèves doivent être prévenus par vos soins, et les familles avisées par le biais du carnet de correspondance et de ProNote. Lors de l'établissement de la proposition de remplacement attention à bien veiller au temps de repas des élèves !

Emplois du temps : les emplois du temps des classes sont définitifs quinze jours après la rentrée des classes, et donc susceptibles de modifications pendant cette période. D'autres modifications pourront être apportées dans le courant de l'année en fonction des circonstances.

Elèves : Tenue vestimentaire : extraits du règlement intérieur : « les élèves se doivent d'adopter une tenue propre et décente (ventre et sous-vêtements cachés, pas de vêtements trop courts ou trop décolletés). Le cas échéant le Lycée contactera les parents des élèves dont la tenue n'est pas compatible avec le Règlement Intérieur. Les couvre-chefs sont interdits à l'intérieur des bâtiments. »

Exclusion de cours : un élève peut être exclu de cours lorsqu'il « nuit gravement au bon déroulement du cours ». Lorsqu'un enseignant exclut un élève, il doit le faire accompagner par un camarade de la classe avec un rapport d'exclusion et du travail à faire. L'élève accompagnateur amène l'élève exclu à la vie scolaire afin de faire signer par un CPE le document prévu à cet effet et le rapporter à l'enseignant.

Snapchat, Instagram et autres espaces numériques adolescents : il convient de rappeler aux élèves la nécessité d'être extrêmement prudent quant aux contenus qu'ils affichent, ainsi que sur leur responsabilité personnelle susceptible d'être engagée quant aux propos qu'ils seraient amenés à tenir sur de tels supports.

Fédérations de parents d'élèves : trois associations de parents d'élèves sont présentes dans l'établissement : la FCPE, l'AIPE et la PEEP.

Elèves en retard : ils ne sont pas tolérés au lycée sauf en cas de force majeure. Au bout de trois retards injustifiés l'élève est puni d'une heure de retenue.

Fournitures scolaires : Il a été demandé aux familles d'attendre vos prescriptions, en particulier pour les calculatrices, pour faire leurs achats. Le région Ile-de-France va une nouvelle fois doter les élèves de seconde d'un ordinateur portable.

Horaires : la ponctualité est attendue de tous les élèves du lycée. Aucun retard n'est toléré, sauf en cas de force majeure. Lors de la première heure de la journée, les élèves doivent être rentrés dans l'établissement à 08h00 ou 8h30.

Le portail est fermé 10 minutes après chaque sonnerie, les élèves ne sont plus autorisés à entrer au lycée sauf en cas de force majeure pour lequel la famille aura pris contact avec le lycée.

Maintenance des locaux : trois agents de maintenance, assurent la maintenance des locaux. Une équipe d'agents d'entretien est en charge du nettoyage. MM. PEUGNET et SANHA assurent le management des agents. Pour toute demande de réparation ou d'aménagements prendre contact avec.

Maintenance informatique : le lycée a contracté avec une entreprise informatique pour des prestations de maintenance matérielle ou logicielle. Des professeurs, Mme DUROT et M. RESSEGAT, sont en charge de la maintenance et de l'équipement informatique sur les deux sites.

Médecine scolaire : Mme XX, infirmière scolaire, est présente tout au long de la semaine. Vous pouvez prendre contact avec elle pour évoquer la situation d'un de vos élèves. Si l'un de vos élèves prend un traitement médical, ou bien vous informe qu'il a été porteur d'un PAI ou d'un PAP merci de bien vouloir en informer votre collègue professeur principal et Mme l'Infirmière.

Orientation : Des Conseillères d'Orientation Psychologues assurent des permanences au lycée. Les élèves peuvent prendre rendez-vous par le biais d'un cahier disponible à la vie scolaire.

Permanences : une salle silencieuse permettant aux élèves de travailler dans le calme, et une permanence où les discussions sont tolérées dans le cadre de travaux de groupe.

Photocopies : des machines sont disponibles en salle des professeurs, et dans plusieurs autres salles avec des modalités particulières.

Pronote : ce logiciel vous permet de faire l'appel de vos élèves à chaque cours, de saisir les résultats de vos élèves et le cas échéant de pouvoir communiquer avec les familles.

Règlement Intérieur : des espaces sont dédiés à la détente (salle 006, cour avec tables de tennis de table). Ils permettent aussi de conserver aux permanences et au CDI leur caractère propre de lieu de travail personnel. Il n'est donc pas accepté que les élèves s'assoient indûment dans les couloirs du lycée.

Rencontre parents-professeurs : Des réunions de rentrée sont organisées pour tous les parents d'élèves de la voie générale et technologique (2^e, 1^{er} et Terminales dans les.

Restauration scolaire : il y a trois services (xx zz yy).

Sécurité incendie, PPMS : des exercices variés seront organisés cette année. Chaque site dispose de procédures propres qui seront portées à votre connaissance dans les jours prochains. Le premier exercice incendie se déroulera le jeudi 13 septembre à 9h45 pour les deux sites.

Site internet du lycée :

Téléphones portables, MP3 et autres tablettes : Un usage pédagogique est possible en classe, aux conditions définies par le professeur et sous sa surveillance.

Voyages scolaire/sorties scolaires : des voyages ou des sorties scolaires peuvent être organisés (cf memento d'organisation sur PRONOTE). Attention il faut désormais signaler au Ministère des Affaires Etrangères tous les voyages à l'étranger par le biais de l'application ARIANE. Pour les sorties ponctuelles de l'établissement une application permettra également de les recenser pour pouvoir joindre les professeurs en toutes circonstances.

Wi-Fi : Un système est actif dans l'ensemble des locaux du lycée.



RENTRÉE SCOLAIRE 2021

DATE	HEURE	CLASSE
Jeudi 2 septembre 2021	9H00	CPGE ECG 1
	10H30	ECE / ECS 2
	8H30 – 12H30	Niveau secondes
Vendredi 3 septembre 2021	8H30 – 12H30	Niveau premières
	13H30 – 17H30	Niveau terminales



Les élèves trouveront leur affectation sur les listes affichées en salle des loisirs.

**Début des cours pour tous les élèves et ouverture de la demi-pension aux élèves de seconde, première et de terminale :
Lundi 6 septembre 2021**

■ RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

➡ **Distribution des manuels scolaires** : la distribution sera organisée le jour de la rentrée selon un planning établi.
Merci d'apporter un sac pouvant contenir tous les manuels scolaires.

➡ **Caisse de solidarité** ou MDL : merci aux familles qui le souhaitent d'apporter un chèque de contribution volontaire à l'ordre de l'agent comptable du lycée A-Dumas



A vos agendas !!!

REUNION PARENTS

Secondes	Direction du lycée	Mardi 14 septembre 2021 Secondes paires – 18h30 Secondes impaires – 19h45
	Professeurs de secondes	Jeudi 23 septembre à 18 heures
Premières	Direction du lycée	Jeudi 16 septembre 2021 Premières impaires – 18h30 Premières paires – 19h45
	Professeurs de premières	Mardi 28 septembre à 18 heures
Terminales	Direction du lycée	Lundi 20 septembre 2021 Terminales impaires – 18h30 Terminales paires – 19h45
	Professeurs de terminales	Jeudi 30 septembre à 18 heures